

# LES RECHERCHES FÉMINISTES UNE FAÇON DE TRANSFORMER LE RAPPORT À LA RECHERCHE

---

*Marie-Ève Desroches, Candidate à la maîtrise en études urbaines, Université du Québec à Montréal*

*Catherine Trudelle, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les conflits socioterritoriaux et la gouvernance locale, Université du Québec à Montréal*

## *Résumé*

Les approches méthodologiques féministes préconisent les méthodes permettant de rejeter la séparation entre chercheuses et les observé.e.s, de cette façon la recherche ne se fait pas sur, mais bien avec et pour les femmes. Dans le cadre de notre recherche, nous avons opté pour une démarche interactive afin d'étudier une mobilisation urbaine menée par des femmes du Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal (CÉAF). L'observation participante a été le principal mode de collecte de données employé pour mener cette étude portant sur l'élargissement du droit à la ville des femmes (Fenster, 2005). Dans cette communication, nous réalisons un retour critique d'expérience portant sur les logiques de collaboration et des rapports de pouvoir. Nous aborderons quelques éléments caractéristiques des méthodologies féministes pour ensuite exposer deux enjeux éthiques qui nous ont animés tout au long de notre processus de recherche soit l'acte de parler pour les autres (Alcoff, 1992 ; Bilge, 2013) et la position insider ou outsider des chercheur.e.s (Dwyer et Buckle, 2009). Bien que cette méthodologie comporte plusieurs risques notamment liés à l'influence induite par la présence de la chercheuse dans les activités observées, cette approche a eu de nombreux bénéfices pour l'accomplissement de notre recherche, pour l'évolution de l'organisation partenaire et pour l'avancement général des connaissances.

## *Abstract*

Feminist methodological approaches call for methods that reject the division between researchers and subjects observed, this way research is not done on, but with and for women. Within the framework of our research, we have opted for an interactive approach in order to study urban mobilization led by the Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal (CÉAF). Participant observation was the primary mode of data collection used to conduct this study on the extension of women's right to the city (Fenster, 2005). In this paper, we perform a critical feedback on the logic of cooperation and relations of power. We will address some characteristic elements of feminist methodologies and then expose two ethical issues that have guided us

throughout our research process which are the act of speaking for others (Alcoff, 1992; Bilge, 2013) and insider or outsider position of the researchers (Dwyer and Buckle, 2009). Even though our methodology involves several risks related to the influence induced by the presence of the researcher in the observed activities, this approach has had many benefits for the achievement of our research, for the evolution of the partner organization and for the general advancement of knowledge.

## *LA PRODUCTION DE L'ESPACE SOCIALE ET LE DROIT À LA VILLE*

En voyant les milieux de vie comme un objet social, Lefebvre (1974) postulait que les villes constituent des projections et des matérialisations des rapports sociaux. Plusieurs autres auteurs abondent dans le même sens et soutiennent que les pratiques sociales produisent les frontières définissant à qui appartiennent les lieux et qui en sont exclus (McDowell, 1999); l'espace, par sa forme, son contenu et ses dynamiques, pose les possibilités et les limites de ce que l'on peut y réaliser. Le quotidien de tout être humain se voit imprégné de cette dialectique sociospatiale par laquelle différentes injustices, issues, entre autres, du capitalisme et du patriarcat, sont produites et reproduites (Soja, 2010).

Le système économique et productif ainsi que les valeurs des sociétés influencent donc la production de l'espace et vice-versa, c'est pourquoi de nombreuses villes occidentales ont développé leurs quartiers centraux au rythme et en fonction de l'industrialisation. Pour Lefebvre (1968), cette forme d'urbanisation facilite la production, la circulation et la consommation des produits, permettant ainsi la reproduction et la régulation du système capitaliste. C'est en réaction à cette production de l'espace favorisant l'industrialisation capitaliste qu'Henri Lefebvre (1968) a articulé l'idée du droit à la ville. Il s'agit d'un droit collectif à la centralité urbaine visant à ce que les villes redeviennent le reflet des besoins réels et concrets de la population, et non un produit ainsi qu'un instrument du capitalisme. Comme le souligne Harvey (2011) « [l]e droit à la ville, tel qu'il est à présent constitué, est beaucoup trop limité et, la plupart du temps, seule une petite élite politique et économique dispose du droit de façonner la ville conformément à son désir le plus cher. » (p.31) Le droit à la ville se vit principalement par un droit à la participation et à l'appropriation de l'espace (Purcell, 2009). Le droit à l'appropriation signifie que tout individu peut faire un usage libre, complet et sans contrainte de l'espace urbain ainsi que des ressources et des opportunités qu'il représente. Le droit de participation relève de la reconnaissance du rôle de l'ensemble des habitant.e.s dans les débats et prises de décision ayant trait à la construction de l'espace. De cette façon, il peut y avoir reconnaissance et prise en compte des besoins portés par les différents groupes qui composent la société.

Les rapports sociaux de sexe, soutenus par le système patriarcal, engendrent la production de villes conçues, contrôlées et gouvernées par et pour les hommes (McDowell, 1999 ; Weisman, 1992). Le système patriarcal induit des blocages au confort, à l'engagement et à l'appartenance au milieu de vie; cette situation amène les femmes à développer un droit à la ville différencié, puisque ces blocages entravent l'exercice du droit de participation et d'appropriation de la ville (Fenster, 2005).

Le confort relève des conditions liées à utilisation des ressources et opportunités offertes par l'urbain (Fenster, 2005). En ce sens, les blocages financiers, sécuritaires et pratiques de l'appropriation de l'espace engendrent des inconforts à l'utilisation des ressources et opportunités offertes par l'urbain. Ces blocages induits par les rapports sociaux de sexe conduisent à des inconforts mettant en péril le droit d'appropriation des milieux de vie. L'engagement résulte de l'implication dans les débats, décisions et activités politiques prenant place dans la sphère publique. Cependant, l'exclusion historique des femmes de la sphère publique engendre de nombreux blocages à la participation effective de ces dernières aux prises de décision dans la sphère publique (et même privée) (Fenster, 2005 ; Parker, 2011 ; Young, 1989, 1990). L'appartenance relève, quant à elle, d'être reconnu comme faisant partie intégrante d'une communauté (Anthias, 2008), or les processus de marginalisation des femmes des espaces politiques amène les résidentes à développer une faible appartenance à la sphère publique. L'exploration rapide de ces trois blocages permet de rendre compte des entraves au droit d'appropriation et de participation. Comme le soutient Beebejaun (2009), il est important de trouver des moyens afin de voir les femmes comme des citoyennes actives et capables de s'engager dans un processus politique. Pour cette dernière, il apparaît important que leur contribution soit valorisée au même titre que les experts, puisqu'au fil des années, ces femmes ont notamment développé des « savoirs situés » permettant une compréhension plus riche des enjeux locaux.

## *RECHERCHE ACTUELLE*

Dans le cadre de nos travaux, nous nous intéressons à l'influence du patriarcat et du capitalisme dans la production de l'espace, mais également dans l'exercice du droit à la ville des femmes. Ainsi, nous nous étudions différents moyens, initiatives et opportunités qui semblent présenter un potentiel pour élargir le droit à la ville des femmes et d'autres groupes vivant les répercussions de divers rapports de pouvoirs.

Depuis les années 1990, de nombreuses villes aux prises avec des secteurs dévitalisés comportant d'importantes concentrations de pauvreté ont développé des approches d'intervention territorialisées et intégrées pour y remédier. À Montréal, la stratégie de revitalisation urbaine intégrée (RUI) a été élaborée en 2003 pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans les secteurs à forte concentration de défavorisation sociale et matérielle (Pampalonet Raymond, 2003). Cette démarche territorialisée, intégrée et participative vise à intervenir simultanément sur le plan physique, économique et social de manière à insuffler un changement durable aux secteurs dévitalisés (Divay, Hamel, Rose, Séguin, Sénécalet Bernard, 2004). La RUI propose de réaliser ce redéveloppement urbain en employant une gouvernance ouverte et participative (Cloutier, 2009) afin d'habiliter, de responsabiliser et d'accroître les potentiels individuels et collectifs des populations locales pour que celles-ci prennent en main leur milieu de vie sur le long terme. La RUI semble donc présenter des opportunités pour l'élargissement du droit à la ville de certains groupes sociaux spécifiques entretenant des rapports différenciés envers l'espace, telles les femmes. À cet effet, nous nous demandons dans quelle mesure la stratégie de revitalisation urbaine intégrée permet aux Montréalaises d'accéder à un plus grand droit à la ville? Cette recherche vise à démontrer que la stratégie de RUI a provoqué la mise sur pied de structures de mobilisation qui ont permis aux femmes de participer au mode de gouvernance instaurée pour la revitalisation du milieu; ce qui permet, de par ce fait, aux femmes d'exposer leurs inconforts, de développer un engagement et une appartenance envers leur milieu de vie. En d'autres mots, nous posons l'hypothèse selon laquelle les mobilisations initiées localement en marge de la RUI permettent aux participant.e.s d'élargir et d'exercer leur droit à la ville.

Afin de vérifier notre hypothèse, nous nous sommes penchées sur l'expérience du quartier Sainte-Marie qui, depuis 2003, a entamé une démarche de RUI. Dans ce quartier situé dans la portion Est du centre-ville montréalais, des résidentes impliquées au Centre d'éducation et d'action des femmes (CÉAF) se mobilisent depuis plus de dix ans pour l'amélioration de leur milieu de vie avec l'intention d'en faire un quartier où il fait bon vivre en tant que femme. Nous avons réalisé une étude de cas qui s'intéresse à une structure de mobilisation qui s'est formée au CÉAF en réaction aux premières manifestations de gentrification observées par les résidentes du quartier et à l'implantation de la stratégie de RUI: le *Comité d'action locale* (CAL). Ce comité du CÉAF existe dans sa forme actuelle depuis 2003 et vise à promouvoir une perspective féministe du développement local et il s'agit d'une initiative de mobilisation qui s'inscrit en marge de la RUI. Notre recherche se penche sur le rapport que des militantes du CAL entretiennent avec leur milieu de vie de manière à saisir comment leur confort, leur appartenance et leur engagement évoluent au

gré de leurs mobilisations. Afin de réaliser cette recherche, nous avons opté pour une approche méthodologique féministe employant une démarche interactive.

Par cette communication, nous désirons partager nos réflexions et nos apprentissages issus de cette expérience de recherche comportant une approche interactive afin d'entamer des discussions sur les logiques de collaboration et les rapports de pouvoir impliqués dans la collecte et l'analyse des données. Dans un premier temps, nous présentons quelques éléments caractéristiques des méthodologies féministes. Par la suite, nous exposons deux enjeux éthiques qui nous ont animés tout au long de notre processus de recherche. Enfin, nous présenterons nos résultats ainsi que les apports et limites de notre approche méthodologique.

## *LES APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES FÉMINISTES*

Historiquement, les approches classiques de production des connaissances ont engendré des recherches androcentriques ignorant les réalités vécues par les femmes au nom de la recherche de l'universel (Dagenais, 1987). Selon plusieurs chercheuses, l'idéal positiviste soutenu par les approches méthodologiques traditionnelles tend à renforcer la domination des experts sur leurs sujets et l'objet de leur recherche. De plus, ces approches positivistes semblent même avoir renforcé les inégalités sociales. À cet effet, l'objectivité constitue une « illusion méthodologique (...) [qui] favorise une attitude moralement oppressive pour les individus impliqués dans nos recherches » (Dagenais, 1987, p. 23). Conséquemment, il apparaissait crucial pour plusieurs chercheuses et intellectuelles féministes de développer des modes de production des connaissances remettant en question cette soi-disant objectivité scientifique et permettant de dépasser le caractère partiel et androcentrique prôné par les sciences modernes.

Les recherches féministes cherchent donc à produire des connaissances utiles pour arriver à enrayer les inégalités liées aux rapports sociaux de sexe (Ramazanoglu et Holland, 2002). Elles se distinguent des approches classiques notamment par leur « double dimension : elle représente à la fois un projet socio-politique de transformation des rapports sociaux et un projet scientifique d'élaboration de connaissance » (Ollivier et Tremblay, 2000 7-8). L'originalité des approches féministes repose d'abord sur des postures épistémologiques et ensuite sur différentes propositions méthodologiques (Ollivier et Tremblay, 2000). De manière générale, les approches féministes prônent un repositionnement du rapport à la recherche notamment en ce qui a trait au lien avec le sujet d'étude.

*Le féminisme en recherche est une forme d'analyse de la société issue et nourrie par le mouvement des femmes, un mouvement social à plusieurs voix/voies qui vise la transformation en profondeur des rapports sociaux en vue d'une société égalitaire. (Dagenais, 1987 20)*

Les méthodologies féministes s'appliquent à une large variété de disciplines or, diverses méthodes et techniques peuvent être employées, et ce, afin de collaborer à la construction de connaissances en études féministes (Dagenais, 1987). Quelques auteures ont établi des critères et ont énoncé des principes directeurs des méthodologies féministes. Dans le cadre de notre recherche, nous retenons les cinq éléments clés développés par Cook et Fonow (2007). Ces critères sont issus de recherches féministes en sociologies effectuées dans les dernières décennies.

(1) *Les recherches se concentrent sur les inégalités basées sur le genre et ces inégalités sont considérées comme évitables.* Notre recherche s'intéresse aux injustices sociospatiales que les femmes vivent au quotidien. Ainsi, nous voyons le concept du droit à la ville comme un moyen émancipateur pour éliminer cette dynamique inégalitaire. Par ailleurs, nous nous inscrivons dans le courant du féminisme matérialiste ce qui signifie que nous postulons que les femmes constituent une classe sociale spécifique vivant au quotidien les répercussions matérielles de la domination patriarcale qui s'opèrent notamment par l'exploitation du travail domestique (Delphy, 2004). Comme le souligne Parker (2011), le féminisme matérialiste permet, encore aujourd'hui, de saisir les opportunités et les contraintes liées à l'appartenance de sexe.

(2) La recherche féministe cherche à développer et sensibiliser la communauté à de nouvelles méthodes pour appréhender les réalités. Dans le cadre de notre recherche, les expériences quotidiennes racontées par les femmes, par voie de discussions informelles obtenues par notre observation participante, constituent un élément central dans notre analyse. Le quotidien tel que vécu par les femmes du quartier constitue des « savoirs situés » amenant un éclairage sur des rapports d'oppression inférant sur leur droit à l'appropriation et à la participation à la ville, mais également sur les dynamiques prenant place localement.

(3) *La recherche doit idéalement permettre une transformation sociale pour l'amélioration des conditions des femmes.* Comme Béchard (2008) le mentionne, la démarche de RUI amène « les femmes du CÉAF [...] à [se] questionner sur les changements qui seront apportés et sur la transformation de leur quartier » (p.112). Ainsi, cette recherche éclaire la portée de ce groupe de femmes, ce qui reconnaît les actions que celles-ci mènent depuis 2003. Par ailleurs, l'analyse du

rôle de cette mobilisation permettra d'identifier de bonnes pratiques pour arriver à élargir le droit à la ville des femmes.

(4) La chercheuse doit adopter un esprit critique face aux recherches pour éviter la perpétuation des relations de domination de classe, d'orientation sexuelle, d'origine ethnique, etc. Nous reprenons la notion de structure sérielle telle que théorisée par Young (2007), pour concevoir les femmes du quartier. Ainsi, nous ne concevons pas les femmes comme un ensemble monolithique, mais bien comme un groupe vivant des oppressions communes qui varient selon le contexte, ayant des impacts sur la façon dont elles utilisent, perçoivent et apprécient l'espace. Tout au long de notre recherche, nous avons adopté une posture critique face aux écrits sur la RUI et les enjeux du quartier Sainte-Marie.

(5) Les méthodes participatives/interactives sont préconisées afin de rejeter la séparation entre chercheuses et les observé.e.s, de cette façon la recherche ne se fait pas sur, mais bien avec et pour les femmes. Pour réaliser cette recherche, nous avons utilisé trois modes de collectes de données dont deux sont interactifs (l'observation participante et le questionnaire), et ce dans le but de diminuer la séparation entre la chercheuse et les observé.e.s et pour favoriser l'émergence de détails inédits. Les résultats de notre recherche sont issus de sept mois d'observation participante des réunions et activités du CAL et du CÉAF. La chercheuse s'est donc impliquée activement dans cette organisation afin d'avoir une compréhension en profondeur du rôle du CAL dans l'évolution du droit à la ville des participantes. Un questionnaire a été rempli par les participantes pour mesurer des éléments relatifs au quartier, au rôle du CAL et au droit à la ville des militantes. Enfin, une analyse de documents datés entre 2003 et 2014 nous donne une perspective historique concernant le rôle du Comité d'action locale dans l'élargissement du droit à la ville des femmes.

L'observation participante a fortement influencé notre recherche et de manière plus large, notre rapport à la production des connaissances s'est transformé. Afin d'approfondir sur les considérations ayant motivé notre choix pour l'approche interactive, nous présentons certains éléments éthiques et théoriques de la recherche. Premièrement, il est question de l'acte de parler pour les autres dans la réalisation et la communication de recherches académiques. Ensuite, nous abordons le rapport des chercheur.e.s à leur recherche en traitant des apports et défis associés aux positions d'*insider* et d'*outsider*.

## PARLER POUR LES AUTRES

Les mouvements sociaux ainsi que le milieu académique partagent un problème récurrent qui est de « parler de, pour et à la place des autres » (Traduction libre de Bilge, 2013, p. 406). Dans son article « The Problem of Speaking For Others », Alcoff (1992) aborde l'épineuse question de l'acte de parler pour les *autres* en insistant sur les enjeux éthiques que cela implique pour le milieu académique. Pour cette dernière, la construction des discours portant sur certains groupes principalement pour ceux dits marginalisés constitue un enjeu politique : « Who is speaking, who is spoken of, and who listens is a result, as well as an act, of political struggle. » (Alcoff, 1992 15)

*[T]he practice of speaking for others is often born of a desire for mastery, to privilege oneself as the one who more correctly understands the truth about another's situation or as one who can champion a just cause and thus achieve glory and praise. And the effect of the practice of speaking for others is often, though not always, erasure and a reinscription of sexual, national, and other kinds of hierarchies. (Alcoff, 1992 29)*

Il est rare que les groupes étudiés soient à la base d'initiatives de recherche puisque la vaste majorité des études sont orientées selon les intérêts des chercheur.e.s ou encore à la suite des orientations d'organismes subventionnaires. Pour ainsi dire, les groupes observés sont rarement impliqués dans l'articulation des analyses et des discours portant sur leurs propres réalités. Devant cette situation, il s'avère pertinent d'adresser certaines interrogations préalables concernant la représentation de réalités vécues par certains groupes :

- Les sujets peuvent-ils parler pour eux-mêmes?
- Qui sont les meilleurs locuteur.trice.s pour parler de cette réalité?
- Quels moyens peuvent être pris pour impliquer les groupes dans l'articulation des discours qui les concernent?

Il est possible que ces interrogations mènent au constat que les groupes peuvent difficilement parler pour eux-mêmes ou encore n'aient pas le temps, les ressources et/ou l'énergie pour s'exprimer publiquement sur certaines réalités et situations qui les concernent. Ainsi, l'implication des groupes dans la recherche permet de construire ensemble des analyses et des discours; ce processus peut même accroître leur pouvoir. Par notre recherche, nous ne voulons pas parler pour les militantes; nous voulons faire reconnaître le rôle que le CAL a dans le quartier et dans la vie des militantes de manière à ce qu'elles gagnent en influence et en pouvoir. À ce titre, notre recherche cherche à outiller les militantes pour que celles-ci puissent analyser et prendre conscience de la portée de leurs mobilisations.



Initialement nous ne faisons pas partie du CAL, ce qui signifie que notre projet de recherche de maîtrise pouvait nous amener à parler pour ces femmes. En optant pour une approche méthodologique féministe, nous avons pu prendre conscience des tensions et des contradictions associées au fait de parler pour les autres. Ce faisant, nous avons pu adapter notre recherche pour arriver à éviter de parler pour les autres.

## *1. Recherches, analyses et représentation*

Pour Alcoff (1992), la recherche ne permet pas de découvrir de nouveaux phénomènes, mais bien de représenter certaines réalités. Nous sommes pleinement conscientes que notre recherche constitue une représentation, ou encore, une interprétation du rôle du CAL dans la construction du droit à la ville des femmes puisqu'il est possible d'analyser cette structure de mobilisation selon d'autres perspectives et cadres d'analyse.

Nous avons employé diverses précautions pour construire des analyses qui se rapprochent le plus possible de la réalité telle que vécue par les militantes comme en ajustant régulièrement notre cadre opératoire pour arriver à saisir et à représenter le plus fidèlement nos observations. En sus, notre recherche ne visait pas uniquement à infirmer ou confirmer notre hypothèse, mais à trouver des assises théoriques permettant d'appuyer nos observations de manière à produire des connaissances utiles pour favoriser la transformation sociale. Nous souhaitions initialement à mener une recherche visant à mesurer les retombées de la stratégie de RUI pour les femmes. Toutefois, cette recherche nous aurait menées à des résultats peu utiles pour le milieu, c'est pourquoi nous nous sommes réorientées vers la question du droit à la ville et des apports des structures de mobilisation. Ainsi, notre approche s'est avérée être un atout pour réaliser une recherche réellement pertinente pour le milieu puisque nous révélons des interprétations inédites permettant de provoquer des réflexions et reconnaissances sur la portée de leurs interventions.

## *2. Établissement d'un dialogue*

La relation qu'entretiennent les chercheur.e.s avec leur objet d'étude influence l'analyse et donc, les discours qui en découlent. La proximité entre chercheur.e.s et l'objet de recherche accroît la probabilité de réaliser des interprétations se rapprochant des réalités telles que vécues par les groupes. Cette proximité constitue une des conditions favorables à l'établissement d'un dialogue entre la chercheuse et les observées qui sont en mesure de corroborer les analyses. Devant une

situation où l'on effectue des recherches portant sur des réalités qui nous sont extérieures, nous devrions nous efforcer à établir des conditions permettant de construire un dialogue avec les groupes de manière à « parler avec les autres » au lieu de « parler pour les autres » (Alcoff, 1992). De cette façon, les principales intéressées ont un pouvoir sur le discours les concernant.

Historiquement, le milieu académique et les mouvements sociaux ont parlé des *autres* de manière essentialistes et/ou réductionnistes. Ces interprétations fallacieuses des réalités vécues par certains constituent des violences ayant des répercussions sur les représentations et le pouvoir des groupes (Alcoff, 1992). Pour éviter de telles situations, il s'avère pertinent de réfléchir à nos modes de collecte de données qui permettent de réaliser des interprétations portant sur des réalités qui nous sont extérieures.

Notre projet de recherche visait à entamer un dialogue sur leurs actions et les transformations de leur quartier afin d'ensemble arriver à jeter un regard nouveau sur les mobilisations initiées par le CAL. L'emploi de l'observation participante a contribué à former cet espace de discussion puisque chaque semaine, nous avons l'occasion d'écouter, de questionner et de relancer les militantes sur différents sujets en lien avec notre recherche. Cette collecte sur huit mois nous a amenées à établir un climat de confiance où les militantes en sont arrivées à oublier notre rôle de chercheuse et nous considérer comme l'une des leurs. Enfin, les résultats de la recherche ont été soumis aux femmes du CAL pour que celles-ci aient l'occasion de la commenter.

### *3. Position et privilèges*

La position sociale des chercheur.e.s influence le regard et l'analyse que l'on jette sur une réalité (Anthias, 2008). Comme les chercheur.e.s constituent un ensemble d'individus bénéficiant d'un certain nombre de privilèges, il s'avère crucial que ces derniers reconnaissent leur position sociale vis-à-vis le groupe étudié. Les chercheur.e.s qui décident de mener des recherches afin de mettre en lumière des réalités vécues par d'autres doivent saisir la portée de leur position sociale liée, entre autres, à leur genre, leur situation socioéconomique, leurs origines, leur orientation sexuelle et leurs capacités. Par cet exercice, les chercheur.e.s peuvent saisir les privilèges dont ils et elles bénéficient ce qui leur permet d'évaluer régulièrement l'influence que cela pourrait avoir dans le discours sur les autres. Ces réflexions cherchent à favoriser la réalisation de recherches évitant la perpétuation des rapports de pouvoir.

Lors des premières rencontres, nous avons constaté une certaine distance avec les participantes du CAL au plan de l'âge, des capacités, du niveau d'éducation et de la situation économique. Au fil de notre implication, ces différences se sont atténuées et nous étions en mesure d'identifier des points communs tels que le féminisme, la solidarité, l'écoute, la détermination ainsi que le désir de lutter contre les injustices. La prise de conscience de notre position sociale par nos privilèges nous a permis d'ajuster nos interventions de manière à utiliser un langage plus familier notamment pour favoriser la compréhension et la participation de toutes aux discussions. Par ailleurs, l'identification de notre position sociale aux autres femmes a stimulé de nombreux échanges portant sur la diversité des réalités vécues en tant que mère, travailleuse, sans-emploi, immigrante, jeune, lesbienne, étudiante, etc. Nous avons constaté que ces positions sociales modulent par exemple le rapport au logement, au harcèlement de rue et aux déplacements urbains.

#### *4. Responsabilités*

L'acte de parler pour les autres est chargé d'un certain nombre de responsabilités afin de livrer des discours représentant le plus adéquatement la réalité des groupes. Les chercheur.e.s doivent être prêt.e.s à écouter les critiques et à réajuster leur analyse pour mieux représenter la réalité. Alcoff (1992) soutient qu'il est même constructif de faire des erreurs dans la représentation des autres puisqu'elles permettent des discussions et des débats. Une fois corrigées, ces erreurs enrichissent la compréhension des réalités discutées et donc, améliorent les discours portés sur les groupes.

Dans notre cas, le contact continu avec le CAL par notre approche interactive nous a permis de valider l'orientation de notre recherche, ainsi que plusieurs de nos conclusions. En sus, nos notes employées comme matériel d'analyse étaient systématiquement validées auprès des participantes par voie de compte-rendu de réunion. La présentation de nos résultats visait à tenir des discussions sur nos analyses et conclusions afin que les participantes du CAL puissent identifier certaines lacunes ou nuances à apporter à nos interprétations.

Enfin, les chercheur.e.s doivent être prêt.e.s à analyser les effets de leurs discours sur le contexte discursif et matériel des groupes concernés (Alcoff, 1992). Cette évaluation des impacts doit donc se faire de manière continue puisque la réception du discours peut changer à travers le temps. « We must ask further questions about its effects, questions that amount to the following : will it enable the empowerment of oppressed peoples? » (Alcoff, 1992 29) Ainsi, les recherches effectuées sur des groupes vivant différentes formes d'oppressions doivent permettre une

amélioration de leur situation, mais également un gain en terme de pouvoir. Dans les prochains mois et années, nous continuerons de fréquenter les activités du CAL et du CÉAF. De cette façon, nous pourrions évaluer la justesse de nos interprétations, mais également leurs impacts dans la poursuite de leurs activités.

Ainsi, notre démarche de recherche interactive nous a permis d'établir des conditions favorables à l'établissement d'un dialogue avec les participantes CAL pour arriver à parler ensemble de la portée et des impacts des mobilisations. De cette façon, nous sommes en mesure de réaliser une recherche pouvant réellement être utile pour le groupe étudié. Par l'emploi de l'observation participante, nous nous sommes graduellement rapprochées de notre objet d'étude et avons cherché, par de nombreux moyens, à collaborer avec ces femmes pour que leurs mobilisations et leur travail soient davantage reconnus.

## *INSIDER-OUTSIDER*

Dans leur article Dwyer et Buckle (2009) soutiennent qu'il n'y a pas de position idéale, pour mener une recherche. La position d'*insider* consiste en une situation où les chercheur.e.s réalisent des recherches portant sur des groupes auxquels ils et elles appartiennent en raison d'un partage de l'identité, de la langue, d'expérience vécue, etc. Cette position donne aux chercheur.e.s *insider* une légitimité, ce qui généralement facilite la collecte de données en raison d'une acceptation plus rapide par le groupe à l'étude. Cette proximité permet notamment la réalisation d'analyses profondes favorisant une compréhension approfondie du groupe étudié et de situations ce qui serait plus difficile avec une position extérieure (Dwyer et Buckle, 2009). Toutefois, la position d'*insider* pose différents enjeux en lien avec l'objectivité. En reprenant les écrits de Fay (1996), Dwyer et Buckle (2009) exposent quatre raisons permettant d'expliquer comment la position d'*outsider* peut faciliter l'acquisition de connaissance sur un groupe.

*First, individuals are often so enmeshed in their own experience that the adequate distance required to know their experience is not available; therefore, someone from the outside might more adequately conceptualize the experience. Second, people are full of overlapping, confusing, ambivalent, mixed, and sometimes contradictory goals, motives, desires, thoughts, and feelings. Because of these features of the human experience, another might sometimes be able to see through the complexity in ways the individual cannot. Third, often others external to the experience might be able to appreciate the wider perspective, with its connections, causal patterns, and influences, than one also internal to the experience. Finally, Fay proposed that we hide ourselves from ourselves out of fear, self-protection, and guilt, from which it might be extremely difficult to disentangle. It might*

*be those external to the experience that more clearly see what is occurring and can override the self-deception. (Dwyer et Buckle, 2009 59)*

Toutefois, la position d'*outsider* ne prévient pas systématiquement l'influence de la perspective des chercheur.e.s puisqu'un ensemble de caractéristiques individuelles continuent d'influencer les analyses :

*Whether the researcher is an insider, sharing the characteristic, role, or experience under study with the participants, or an outsider to the commonality shared by participants, the personhood of the researcher, including her or his membership status in relation to those participating in the research, is an essential and ever-present aspect of the investigation (Dwyer et Buckle, 2009 55).*

La position des chercheur.e.s n'est pas fixe; elle peut évoluer au fil du temps et continue d'influencer la recherche. Les chercheur.e.s sont donc destiné.e.s à se positionner (et à réfléchir sur leur position) dans l'espace qui sépare le groupe et le monde académique puisqu'il s'avère impossible d'être parfaitement dans une de ces deux positions (Dwyer et Buckle, 2009). Quelle que soit la position des chercheur.e.s, il s'avère important de déployer certaines précautions pour favoriser une compréhension en profondeur de la pluralité des expériences de manière à construire un portrait représentatif du groupe.

Au départ, nous avions une position relativement extérieure à l'objet de notre recherche : nouvellement Montréalaise et non-résidente du quartier où se réalise la majorité des mobilisations à l'étude. Face à cette position, nous avons décidé de nous impliquer dans le Comité d'action locale puisqu'il s'agissait d'une occasion de nous immerger dans l'objet de notre recherche et de nous rapprocher des femmes qui se mobilisent depuis plusieurs années. Cette approche méthodologique interactive nous a apporté une proximité avec l'organisation ce qui nous a permis une compréhension en profondeur de son rôle et son fonctionnement.

En nous impliquant avec le CAL, nous avons cherché à modifier notre position de manière à nous rapprocher des militantes pour faciliter les échanges sur leur expérience de militantisme et les impacts de leur mobilisation sur leur droit à la ville. Cela nous a également permis d'attacher une attention particulière au quotidien de ces militantes et donc à l'évolution de la relation que celles-ci entretiennent avec leur milieu de vie. L'implication a également permis l'établissement de liens de confiance avec de nombreuses femmes qui étaient davantage disposées à nous confier certaines perceptions sur leur expérience de mobilisation. Pour avoir une perspective historique sur le CAL, nous avons eu de nombreuses occasions de discuter de l'expérience des années antérieure (2003-

2013) avec les participantes et intervenantes qui y étaient. Enfin, comme nous avons activement pris part aux activités de l'année 2013-2014, nous avons pu utiliser certains éléments de notre propre expérience dans l'analyse des données.

## *APPORTS ET LIMITES POUR LA VALIDITÉ DE LA RECHERCHE*

Cette implication comportait plusieurs risques pouvant limiter la validité de nos données collectées, ce qui peut attaquer la validité même de notre recherche. La majorité des risques sont liés à l'influence induite par la présence de la chercheuse dans les activités du CAL. Premièrement, il a été question de gêne chez les participantes ayant mené à création d'une distance avec la chercheuse. Cette gêne a été observée lors des deux premières réunions où la chercheuse devait obtenir le consentement à l'unanimité des participantes afin de réaliser la collecte de données par voie d'observation participante. Il est à noter que l'obtention du consentement des participantes constitue une des exigences demandées par le Comité d'éthique de la recherche de notre université. Ce consentement, qui s'effectue par la signature d'un contrat, s'est avéré intimidant pour les femmes présentes. Lorsque la signature du formulaire de consentement a été effectuée, nous avons observé des rapprochements avec les autres militantes qui ont graduellement oublié notre rôle de chercheuse.

Après quelques semaines d'implication, nous avons observé une nouvelle forme de dérive qui est liée à une trop forte emprise de la chercheuse sur la dynamique du groupe. Cette situation a amené de nombreuses participantes à nous considérer comme une intervenante (salarisée ou stagiaire) ayant différents pouvoirs dans l'organisation. Pour déconstruire cette idée, nous avons diminué le nombre d'interventions en réunion et avons pris des tâches plus en retrait pour éviter de trop influencer le cours des activités. Nous avons fréquemment rappelé que nous étions nouvellement arrivées dans le comité et ce faisant, nous connaissions très peu du quartier et ses dynamiques. Par ces interventions, nous invitons les autres militantes à nous partager leurs expériences liées au quartier et/ou au CAL. Tous ces moyens nous ont permis de construire des rapports plus égaux.

## *CONCLUSION*

De manière globale, l'approche méthodologique que nous avons préconisée a eu de nombreux bénéfices pour l'accomplissement de notre recherche, pour l'évolution de l'organisation partenaire et pour l'avancement général des connaissances. Pour le CÉAF, la participation à cette recherche permet notamment d'éclairer la portée de ce groupe de militantes, ce qui pourrait favoriser la reconnaissance des actions et initiatives que celles-ci mènent depuis plusieurs années.

La mise en œuvre de notre méthodologie a permis de valider notre hypothèse de départ; le comité d'action local du CÉAF permet aux femmes d'exercer leur droit à la ville puisque, par leur participation, elles ont pu mettre de l'avant leurs inconforts ressentis, elles ont développé un engagement pour la sphère publique locale et se sont forgé un sentiment d'appartenance envers leur quartier. De cette façon, leur implication leur permet de se prévaloir des deux composantes vitales du droit à la ville : la participation et l'appropriation de leur milieu de vie.

Au-delà de la validation de notre hypothèse, le contact direct avec le milieu obtenu par l'observation participante a permis un accès à des informations et des détails inédits concernant les expériences de mobilisation pour la revitalisation du quartier. En fait, cette proximité de notre objet d'étude nous a permis de jeter un regard critique sur la stratégie de RUI opérée depuis plus de dix ans. Notre collecte de données nous a permis de combler certaines lacunes analytiques concernant la RUI en mettant en lumière différents écueils liés à la participation et l'influence de la population dans les opérations de revitalisation. Il s'avère les prises de décision et le suivi concernant la revitalisation ont été réalisés avec un faible nombre de partenaires duquel le centre de femmes ne fait pas partie. En fait, les structures de gouvernance mises sur pied pour le pilotage de la revitalisation ne sont pas conçues pour que les citoyen.ne.s puissent exercer leur droit à la participation. La concertation interpelle les organisations, les institutions et les élu.e.s qui représentent la population.

Ainsi, la population résidente n'est consultée que périodiquement ou encore, appelés à se mobiliser que sur des enjeux précis, ce qui ne constitue pas une réelle opportunité pour exercer son droit à la ville. Plusieurs citoyen.ne.s de Sainte-Marie voient ces mécanismes de concertation comme un nouveau palier de planification qui a pour effet de les éloigner davantage des prises de décision concernant leur milieu de vie.

## BIBLIOGRAPHIE

Alcoff, L. (1992). The Problem of Speaking for Others. *Cultural Critique*, 20(Winter, 1991-1992), 5-32.

Anthias, F. (2008). Thinking through the lens of translocational positionality: an intersectionality frame for understanding identity and belonging. *Translocations: Migration and Social Change* 8(1), 5-20.

Béchar, C. (2008). *Pratiques et stratégies d'appropriation spatiale des groupes de femmes montréalais*. Université du Québec à Montréal, Montréal. Maîtrise en géographie.

Beebeejaun, Y. (2009). Making safer places: Gender and the right to the city. *Security Journal*, 22, 219-229.

Bilge, S. (2013). Intersectionality Undone. Saving Intersectionality from Feminist Intersectionality Studies. *Du Bois Review: Social Science Research on Race*, 10(02), 405-424.

Cloutier, G. (2009). Les représentations du quartier en évolution: le programme de revitalisation urbaine intégrée dans Sainte-Marie à Montréal. INRS, Montréal. Ph.D.

Cook, J. et Fonow, M. (2007). Knowledge and Women's Interests: Issues of Epistemology and Methodology in Feminist Sociological Research. *Sociological Inquiry*, 56(4), 2-29. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1475-682X.1986.tb00073.x>

Dagenais, H. (1987). Méthodologie féministe et anthropologie : une alliance possible *Anthropologie et Sociétés*, 11(1), 19-44.

Delphy, C. (2004). Pour une théorie générale de l'exploitation. Deuxième partie: repartir du bon pied. *Mouvement*(31), 97-106.

Divay, G., Hamel, P.J., Rose, D., Séguin, A.-M., Sénécal, G. et Bernard, P. (2004). *Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée. Démarche d'évaluation*. Dans scientifique, I. n. d. I. r. et C. e. S. Urbanisation (dir.). Montréal



- Fenster, T. (2005). The Right to the Gendered City: Different Formations of Belonging in Everyday Life. *Journal of Gender Studies*, 14(3), 217-231.
- Harvey, D. (2011). Le capitalisme contre le droit à la ville.
- Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville* (3e édition éd.). Paris : Economica. Anthropos.
- McDowell, L. (1999). Gender, Identity, and Place: Understanding Feminist Geographies
- Ollivier, M. et Tremblay, M. (2000). Questionnements féministes et méthodologie de la recherche. Paris.
- Pampalon, R. et Raymond, G. (2003). Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être. *Santé, Société et Solidarité*, 1, 191-208.
- Parker, B. (2011). Material Matters: Gender and the City. *Geography Compass*(5/6), 433-447.
- Purcell, M. (2009). Le droit à la ville et les mouvements urbains contemporains. *Rue Descartes*, 1(63), 40-50.
- Ramazanoglu, C. et Holland, J. (2002). *Feminist methodology : challenges and choices* London
- Soja, E.W. (2010). *Seeking spatial justice*. : University of Minnesota Press.
- Weisman, L. (1992). Discrimination by design a feminist critique of the man-made environment
- Young, I.M. (1989). Polity and Group Difference: A Critique of the Ideal of Universal Citizenship. *Ethics*, 99(2), 250-274. <http://dx.doi.org/10.2307/2381434>
- Young, I.M. (1990). *Justice and the Politics of Difference*. Princeton : Princeton University Press.
- Young, I.M. (2007). Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social. *Recherches féministes*, 20(2), 7-36.